



BILAN ANNUEL

Exercice 3

Du 2 septembre 2020 au 29 août 2021

**Marché public pour l'exploitation
d'une offre locale de services de mobilité
assurée en véhicules électriques ou propres sur l'Ile de Ré**

KEOLIS
LITTORAL

la
Charente
Maritime
DÉPARTEMENT



Table des matières

I.	L'OFFRE DE SERVICE	3
A.	L'OFFRE DE SERVICE ET SA SAISONNALITE.....	3
B.	L'OFFRE DE SERVICE SUR LES NAVETTES.....	4
1.	<i>Les navettes circulant toute l'année</i>	4
2.	<i>Les navettes circulant en basse et mi-saison</i>	7
3.	<i>Les navettes et services de mi-saison et de saison estivale</i>	9
II.	LES KILOMETRES REALISES	18
III.	LA FREQUENTATION	19
IV.	TARIFICATION & RECETTES	22
A.	LES TARIFS	22
B.	LES RECETTES.....	22
V.	LE SERVICE RESPIRE A LA DEMANDE	23
A.	L'OFFRE DE SERVICE	23
1.	<i>Offre de basse et moyenne saison</i>	24
2.	<i>Offre en saison estivale</i>	24
B.	LA CENTRALE DE RESERVATION	24
C.	LA FREQUENTATION	25
D.	LES KILOMETRES	25
VI.	RAPPORT COMPTABLE	26
VII.	ANNEXES	27



I. L'OFFRE DE SERVICE

A. L'offre de service et sa saisonnalité

L'offre de transport est établie selon un calendrier défini en fonction des horaires de la ligne 3 (La Rochelle <> Ile de Ré) du réseau des transports interurbains de la Région Nouvelle-Aquitaine assurant des correspondances avec les trains en gare de La Rochelle, et en fonction de la saisonnalité.

Les horaires des navettes sont donc aménagés selon les différentes périodes de l'année afin de proposer une offre adaptée aux besoins de la population permanente et estivale :

- Du 02 au 27/09/2020 = mi-saison
- Du 28/09/2020 au 12/12/2020 = basse saison
- Du 14/12/2020 au 09/04/2021 = basse saison
- Du 10/04 au 06/07/2021 = mi-saison
- Du 07/07 au 29/08/2021 = haute saison

Focus COVID-19 :

La crise sanitaire de la Covid-19 a continué sur l'exercice 3. Cependant, les mesures de restrictions sur les déplacements mises en place par les Autorités n'ont pas eu d'impact sur l'offre de service des navettes de villages, ni sur le service RespiRé à la Demande.

Seules les navettes pont piétons et pont vélos ont été impactées par ces mesures (confinement et couvre-feu) sur les mois d'avril et mai :

- Démarrage retardé des navettes de pont le 8 mai au lieu du 10 avril
- Horaires adaptés en fonction du couvre-feu du 8 au 16 mai (dernier départ 18h30)

Les mesures sanitaires de protection des passagers et des conducteurs ont été maintenues pendant tout l'exercice : port du masque obligatoire dans les navettes, consignes gouvernementales affichées, désinfection quotidienne des véhicules, gel hydroalcoolique disponible dans les 3 véhicules du RAD....



B. L'offre de service sur les navettes

1. Les navettes circulant toute l'année

a) La navette de Saint-Martin-de-Ré

Périodes	Du 02/09 au 27/09/2020	Du 28/09 au 12/12/2020	Du 14/12/20 au 09/04/21	Du 10/04 au 06/07/2021	Du 07/07 au 29/08/2021
Nombre de cours/jour	L à S : 22	L à S : 22	L à S : 22	L à V : 22 S : 20	L à D : 42
Amplitude	De 7h49 à 18h58	De 7h49 à 18h58	De 7h49 à 18h58	De 7h49 à 18h58	De 7h28 à 21h00

Circuit hiver et été



Les véhicules

Période	Type	Capacité	
Basse saison et mi-saison	Oréos 2X	22 places	
Été	BlueBus Bolloré	21 places	

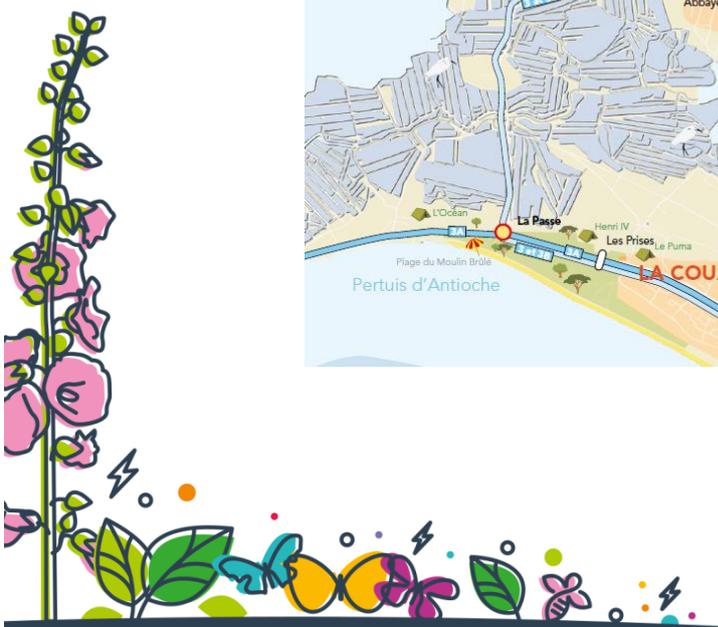
b) La navette de Loix

Périodes	Du 02/09 au 27/09/2020	Du 28/09 au 12/12/2020	Du 14/12/20 au 09/04/21	Du 10/04 au 06/07/2021	Du 07/07 au 29/08/2021
Nombre de courses/jour	LMJV : 13 Me : 10 S : 11	LMJV : 16 Me : 14 S : 14	LMJV : 16 Me : 14 S : 14	L à V : 24 S : 22	L à D : 32
Amplitude	De 7h30 à 17h28	De 7h30 à 17h48	De 7h30 à 17h48	De 7h30 à 17h48	De 9h07 à 20h26

Circuit hiver



Circuit été



Les véhicules

Période	Type	Capacité	
Hiver	Oréos 2X	22 places	
Eté	Nissan	6 places	



2. Les navettes circulant en basse et mi-saison

a) La navette de Sainte-Marie-de-Ré

Périodes	Du 02/09 au 27/09/2020	Du 28/09 au 12/12/2020	Du 14/12/20 au 09/04/21	Du 10/04 au 06/07/2021	Du 07/07 au 29/08/2021
Nombre de courses/jour	LMJV : 16 Me : 14 S : 14	LMJV : 17 Me : 13 S : 15	LMJV : 17 Me : 13 S : 15	L à S : 12	Desserte assurée par la nouvelle navette Sud durant l'été 2021
Amplitude	De 7h26 à 18h00	De 7h27 à 17h28	De 7h27 à 17h28	De 7h27 à 17h28	

Circuit



Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Basse-saison et mi-saison	Oréos 2X Daily City BioGNV (à partir de mai 2021)	22 places	

b) La navette de La Flotte

Périodes	Du 2 au 27/09/2020	Du 28/09 au 12/12/2020	Du 14/12/20 au 09/04/21	Du 10/04 au 06/07/2021	Du 07/07 au 29/08/2021
Nombre de cours/jour	L à S : 9	L à V : 11 S : 9	L à V : 11 S : 9	L à V : 9 S : 7	Desserte assurée par la nouvelle navette Sud durant l'été 2021
Amplitude	De 9h21 à 17h03	De 7h38 à 17h15	De 7h38 à 17h15	De 7h38 à 17h15	

Circuit



Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Basse saison et mi-saison	Oréos 2X	22 places	



3. Les navettes et services de mi-saison et de saison estivale

La mi-saison est répartie sur deux périodes :

- Du 02 au 27/09/2020
- Du 10/04 au 06/07/2021

La saison estivale s'étend du 07/07 au 29/08/2021.

a) Les navettes du pont

Les navettes du pont fonctionnent habituellement sur les deux périodes de mi-saison et sur l'été.

Pour la mi-saison, un calendrier particulier est organisé autour des vacances scolaires des trois zones et des longs week-ends.

Suite à la crise sanitaire et à la demande de l'Autorité Organisatrice, la navette pont vélos n'avait pas circulé au printemps et à l'été 2020. Dans un souci de cohérence, elle n'a pas été mise en place non plus en septembre 2020.

La période de confinement du mois d'avril ayant englobé les vacances scolaires de printemps, le démarrage des services de mi-saison a été décalé du 10 avril au 8 mai 2021.

Le calendrier ci-après indique les jours de fonctionnement des navettes pont piétons et pont vélos sur l'exercice 3 :

- En vert : période de mi-saison.
- En orangé : période mi-saison pendant laquelle la navette n'a pas fonctionné en raison du confinement.
- En rose : période estivale.



septembre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

avril						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

mai						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

juin						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

juillet						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

août						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



La navette pont piétons

Périodes	Mi-saison – fonctionnement normal	Mi-saison avec couvre-feu (du 8 au 16 mai)	Eté
Amplitude	De 10h30 à 19h23	De 10h00 à 18h30	De 10h00 à 20h15
Fréquence	Toutes les 30 minutes	Toutes les 30 minutes	Toutes les 10 à 15 minutes

Les véhicules

Période	Type de véhicule	Capacité	
Mi-saison	1 Oréos 4x	45 places	
Eté	2 Oréos 4X 1 Karsan Atak	2 x 45 places 1 x 58 places	



La navette pont vélos

Périodes	Mi-saison – fonctionnement normal	Mi-saison avec couvre-feu (du 8 au 16 mai)	Eté
Amplitude	De 10h45 à 19h10	De 10h45 à 18h30	De 10h15 à 20h10
Fréquence	Toutes les 50 min	Toutes les 50 min	Toutes les 30 minutes

Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Mi-saison + Été	Daily Iveco BioGNV + remorque	19 places + 16 vélos	

b) Les navettes estivales

4 navettes ont été mises en place exclusivement pendant la saison estivale.

La navette des Plages : Rivedoux-Plage

	Nombre de courses/jour	Amplitude
Navette des Plages	17	De 10h30 à 19h40

Circuit



Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Eté	Nissan	6 places	

La navette Estivale Sud : La Flotte <> Rivedoux-Plage <> Sainte-Marie-de-Ré

	Nombre de courses/jour	Amplitude
Navette Estivale Sud	16	De 10h00 à 19h10

Circuit



Les véhicules

Période	Type	Capacité	
Eté	1 Oréos 2X	22 places	
	1 Daily City BioGNV	33 places	

La navette Estivale Centre : Saint-Martin-de-Ré <> Le Bois-Plage-en-Ré <> Sainte-Marie-de-Ré <> La Flotte

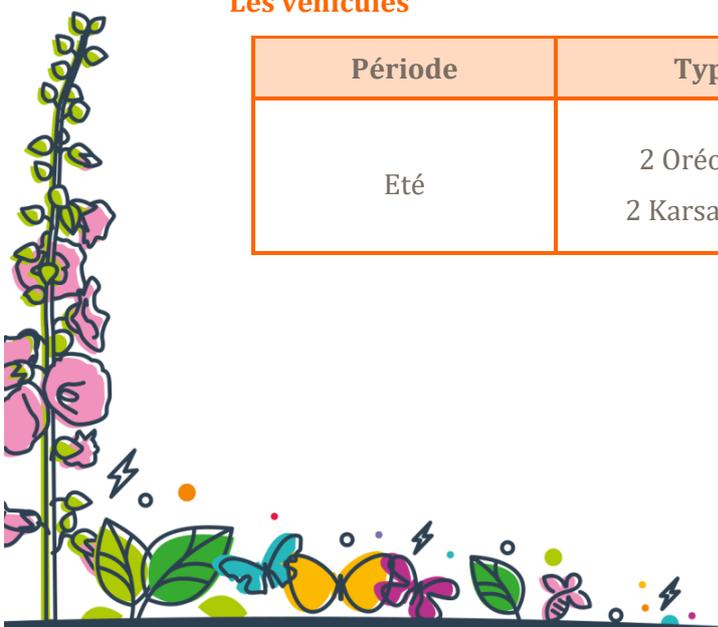
	Nombre de courses/jour	Amplitude
Navette Estivale Centre	26	De 9h45 à 23h00

Circuit



Les véhicules

Période	Type	Capacité	
Été	2 Oréos 2X 2 Karsan Jest	2 x 22 places 2 x 21 places	



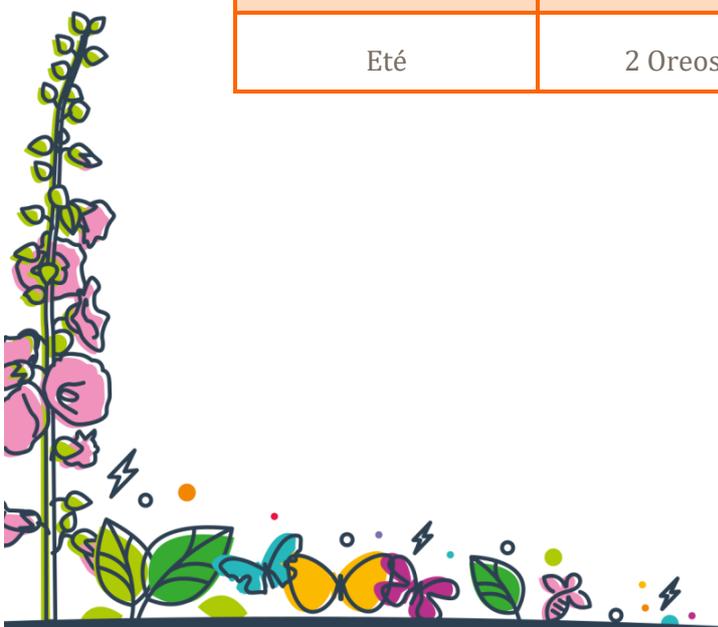
	Nombre de courses/jour	Amplitude
Navette Estivale Nord	20	De 9h30 à 22h20

Circuit



Les véhicules

Période	Type	Capacité	
Eté	2 Oreos 2X	2 x 22 places	



c) La navette du Phare des Baleines

La navette du Phare des Baleines a fonctionné sur deux périodes pendant l'exercice 3 :

- Du 2 au 27 septembre 2020
- Du 7 juillet au 29 août 2021

<i>Périodes</i>	Du 02/09 au 27/09/2020	Du 07/07 au 29/08/2021
<i>Nombre de courses/jour</i>	En continu avec une coupure méridienne du lundi au dimanche	En continu non-stop du lundi au dimanche
<i>Amplitude</i>	De 11h à 14h et de 15h à 19h	De 11h à 22h

Le véhicule

Période	Type	Capacité	
Mi-saison et Eté	Zeus	18 places	



II. LES KILOMETRES REALISES

Du 2 septembre 2020 au 29 août 2021 :

Produit	Kms commerciaux	Kms haut-le-pied (hors techniques)	Total
Navette Estivale Nord	12 214	2 906	15 120
Navette Estivale Centre	28 665	2 304	30 969
Navette Estivale Sud	12 020	2 305	14 294
Navette de La Flotte	16 582	1 697	18 278
Navette de Loix	26 023	10 613	36 636
Navette de Sainte Marie	13 856	2 944	16 800
Navette de Saint Martin	24 637	1 700	26 336
Navette du Phare des Baleines	3 817	1 768	5 585
Navette pont piétons	28 355	3 136	31 491
Navette pont vélos	12 382	996	13 378
Navette des Plages (Rivedoux)	3 844	571	4 415
TOTAL	182 394	30 940	213 334



III. LA FREQUENTATION

Les chiffres de fréquentation des navettes de village sont issus des données extraites de l'application Zenbus complétés par les comptages manuels effectués par les conducteurs lorsque Zenbus ne peut pas être utilisé (véhicule non équipé ou perte de réseau).

Les données de fréquentation des navettes du pont sont issues de l'application UBI.

Fréquentation en nombre de voyages - Exercice 3

<i>Exercice 3 (du 02/09/2020 au 29/08/2021)</i>	Nombre de voyages totaux	<i>Dont mi-saison</i>	<i>Dont été</i>
Navettes du pont piéton et vélo	50 959	9 536	41 423
Navette de La Flotte	1 270	-	-
Navette de Loix	4 122	-	279
Navette de Saint-Martin-de-Ré	12 517	-	6 037
Navette de Sainte-Marie-de-Ré	4 195	-	-
Navette des Plages (Rivedoux)	811	-	811
Navette Estivale Nord	2 950	-	2 950
Navette Estivale Centre	19 316	-	19 316
Navette Estivale Sud	3 660	-	3 660
Navette du Phare des Baleines	12 120	986	11 134
TOTAL	111 920	10 522	85 610

Les données mensuelles sont fournies en annexe au présent rapport.

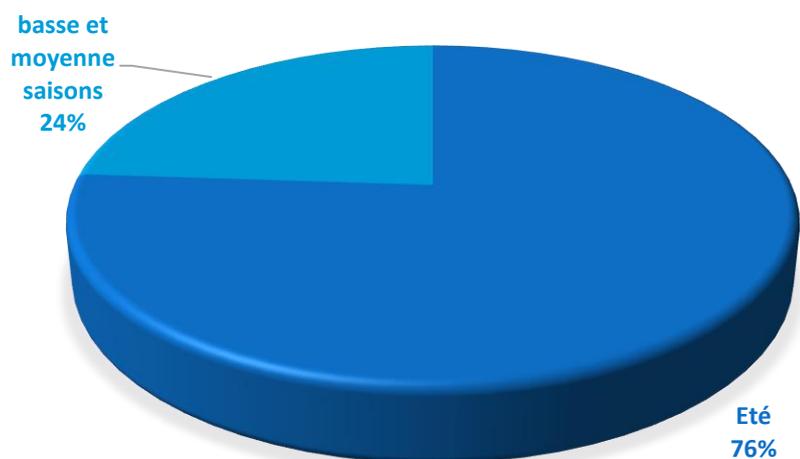


Evolution de la fréquentation en nombre de voyages – Exercice 2/Exercice 3

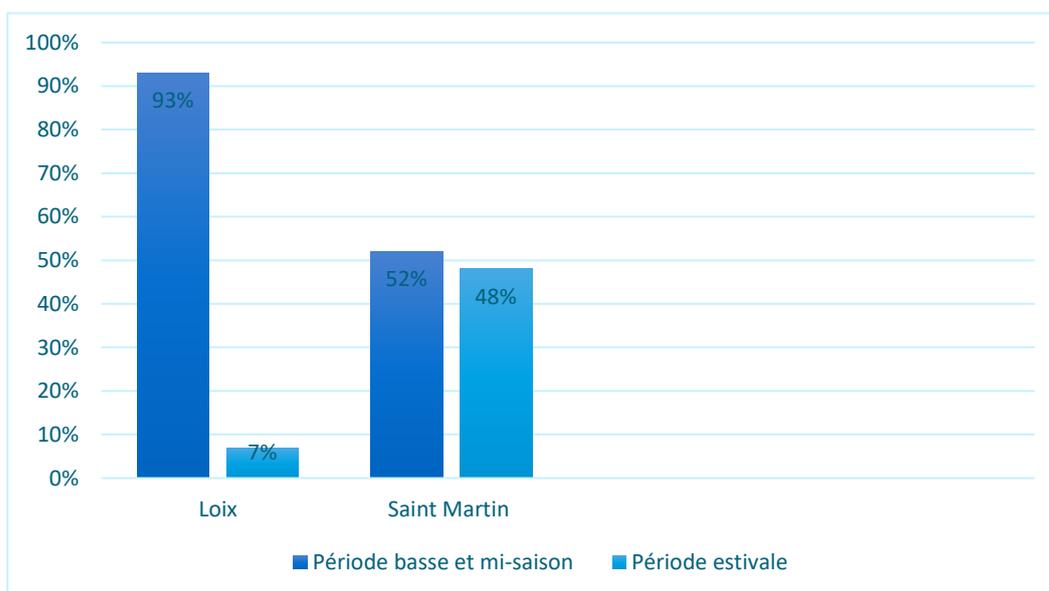
	Nombre de voyages totaux Exercice 2	Nombre de voyages totaux Exercice 3	Evolution Exercice 2 /Exercice 3
Navettes du pont	51 209	50 959	+0,5%
Navette de La Flotte	2 129	1 270	-40%
Navette de Loix	2 929	4 122	41%
Navette de Saint-Martin-de-Ré	14 578	12 517	-14%
Navette de Sainte-Marie-de-Ré	4 666	4 195	-10%
Navette des Plages (Rivedoux)	992	811	-18%
Navette Estivale Nord	1 956	2 950	51%
Navette Estivale Centre	18 477	19 316	5%
Navette Estivale Sud		3 660	
Navette du Phare des Baleines	19 722	12 120	-39%
TOTAL	116 658	111 920	-4%

- La crise sanitaire Covid-19 continue d’avoir un impact sur la fréquentation des navettes et des déplacements :
 - Report du lancement de la navette du pont, avec un service réduit en raison du couvre-feu.
 - Diminution des déplacements avec les deux confinements de novembre 2020 et avril 2021.
 - Méfiance dans l’usage des transports collectifs et des risques potentiels de contamination associés.
- Les navettes de La Flotte et de Sainte-Marie-de-Ré enregistrent une baisse de leur fréquentation. Le remplacement de ces deux services par la navette estivale Sud pendant la période estivale est l’une des raisons de cette baisse. Ainsi, en 2019/2020, 58% des voyages enregistrés sur la navette de La Flotte ont été effectués pendant les deux mois d’été et seulement 42% des voyages ont été effectués sur les 10 autres mois de l’année.
- Les navettes estivales Nord et Centre voient leur fréquentation augmenter par rapport à l’exercice 2, en grande partie dû à l’élargissement de la plage horaires de fonctionnement avec des courses supplémentaires en fin de journée. La redéfinition de l’itinéraire sur la navette nord avec de nouveaux arrêts a également contribué à l’augmentation de la fréquentation.

Répartition des voyages par période - Exercice 3



Répartition des voyages par période sur les 2 navettes permanentes - Exercice 3



IV. TARIFICATION & RECETTES

A. Les tarifs

Seules les navettes de pont sont payantes.

Le tarif applicable est de 0,50€ par trajet.

Afin de fluidifier la prise en charge sur les retours de fin de journée, les clients ont été incités à anticiper l'achat de leur voyage retour par la communication suivante : « **1€ l'aller, le retour offert** ».

Les recettes des navettes du pont sont perçues dans le cadre d'une régie de recettes.

Tous les autres services, y compris RespiRé à la demande, sont gratuits.

B. Les recettes

Les titres sont délivrés par les conducteurs via le système de billettique légère UBI mis à disposition par le Département de la Charente-Maritime. Les titres sont également vendus en période estivale par les régulateurs en charge de fluidifier le flux de clients dans les navettes du pont.

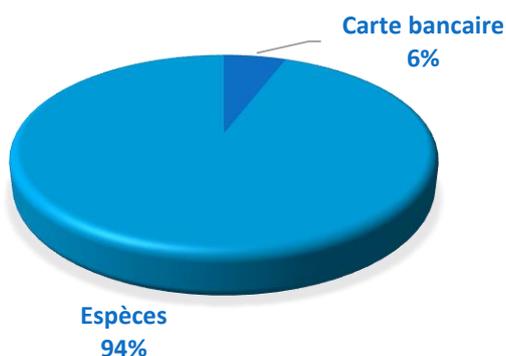
Les clients peuvent payer en espèce ou par carte bancaire.

Le tableau ci-dessous présente les recettes perçues sur la navette du pont sur l'exercice 3 et un comparatif avec l'exercice 2.

Recettes en € TTC	Exercice 2	Exercice 3	Evolution
Navette pont piétons	33 268,00 €	28 747,00 €	-14%
Navette pont vélos	464,00 €	4 329,00 €	+833%
TOTAL	33 732,00 €	33 076,00 €	-2%

Les données mensuelles sont fournies en annexe au présent rapport.

Moyen de paiement utilisé



V. LE SERVICE RESPIRE A LA DEMANDE

A. L'offre de service

Le Service RespiRé à la Demande (RAD) est un service de transport de proximité sur réservation. Il est ouvert à tous et prend en charge les clients à leur domicile et les dépose à l'un des arrêts proposés dans chacune des zones de fonctionnement.

Le service est effectué avec des véhicules légers électriques Nissan permettant la prise en charge de 6 clients.

L'offre est organisée sur différents secteurs géographiques :

En 3 secteurs jusqu'au 9 avril 2021 : nord, centre et sud





1. Offre de basse et moyenne saison

Jusqu'au 9 avril 2021, le service a fonctionné pour les trois secteurs de 9h30 à 11h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, et de 14h00 à 17h00 le mercredi.

A partir du 10 avril 2021, le service est réorganisé sur deux secteurs (nord et sud) et les horaires de fonctionnement sont élargis de 9h00 à 12h00 du lundi au samedi. Le créneau du mercredi après-midi disparaît.

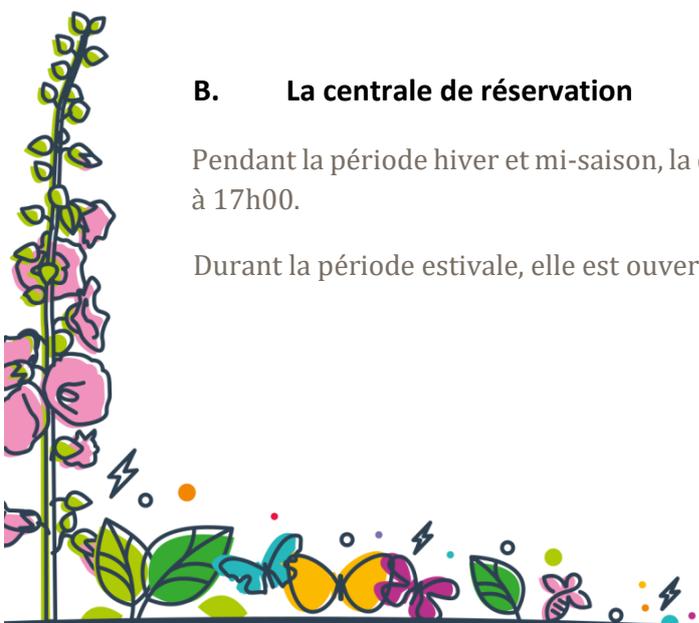
2. Offre en saison estivale

- Secteur nord : les mardis, jeudis et samedis de 9h00 à 12h00.
- Secteur sud : les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00.

B. La centrale de réservation

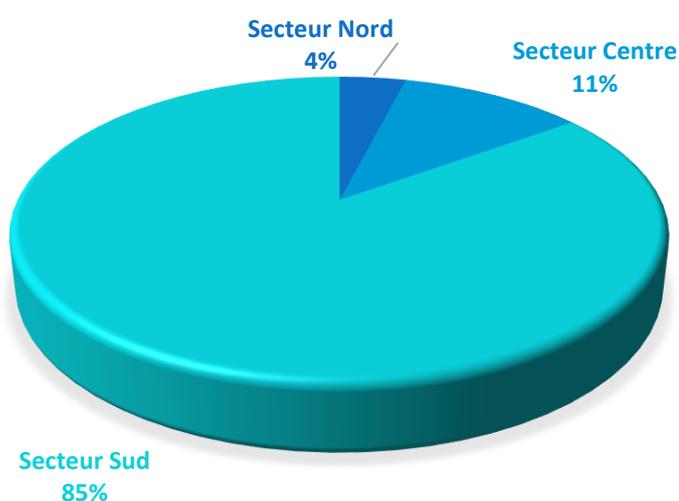
Pendant la période hiver et mi-saison, la centrale de réservation est ouverte du lundi au samedi de 8h00 à 17h00.

Durant la période estivale, elle est ouverte du lundi au dimanche de 8h00 à 19h00.



C. La fréquentation

<i>Nombre de voyages</i>	Exercice 1	Exercice 2	Evolution Ex 2/ Ex 3
Secteur Nord	31	85	+174%
Secteur Centre	147	238	+62%
Secteur Sud	1 014	1834	+81%
TOTAL	1 192	2 157	+81%



Le secteur sud représente 85% des voyages effectués avec le service RAD.

D. Les kilomètres

Exercice 3 du 2 septembre 2020 au 29 août 2021	Kms commerciaux	Kms haut-le- pied (hors techniques)	Total
RAD Secteur nord	840	1 252	2 092
RAD Secteur centre	912	1 233	2 145
RAD Secteur sud	4 895	6 082	10 977
TOTAL	6 647	8 567	15 214

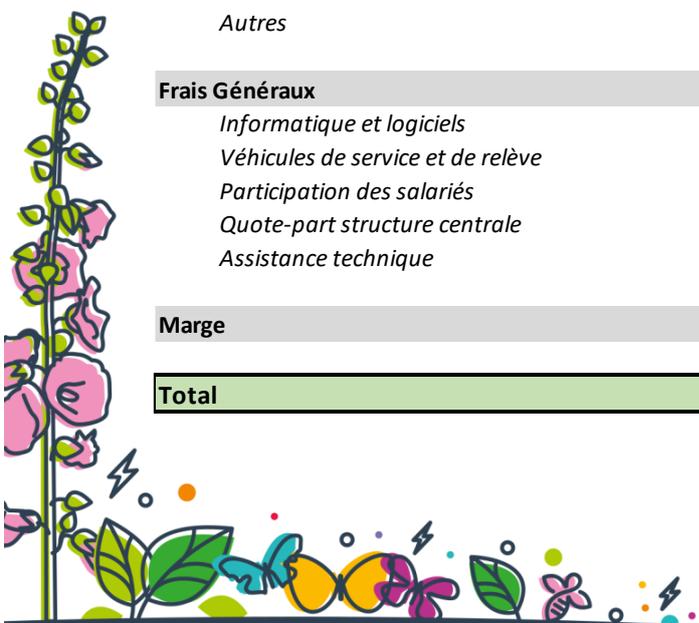
VI. RAPPORT COMPTABLE

Exercice 3 - Du 2 septembre 2020 au 29 août 2021

En €HT

CHIFFRE D'AFFAIRES	
Forfait de base	1 671 202,24 €
Renfort pont / navette phare des baleines / renfort navettes estivales	198 795,98 €
Navettes vélos intra île	- €
Total	1 869 998,21 €

CHARGES D'EXPLOITATION	
Personnel de conduite	481 732,97 €
<i>Rémunération</i>	478 999,53 €
<i>Vêtements de travail</i>	2 733,44 €
Frais kilométriques (électricité et Gaz)	10 192,71 €
Entretien des véhicules	140 029,05 €
<i>Personnel</i>	48 687,00 €
<i>Fournitures, pièces détachées, sous-traitance</i>	78 497,29 €
<i>Nettoyage</i>	8 418,76 €
<i>Dépannages</i>	4 426,00 €
Charges de matériel de transport	442 057,15 €
<i>Location des véhicules yc convoyages</i>	330 233,00 €
<i>Location batteries</i>	85 658,96 €
<i>Assurances et sinistralité</i>	26 165,19 €
Personnel hors conduite	66 395,94 €
<i>Responsable de groupe</i>	17 326,00 €
<i>Chef de marché</i>	33 679,80 €
<i>Régulateurs</i>	15 163,58 €
<i>Vêtements de travail (régulateurs)</i>	226,56 €
Dépôts	24 420,10 €
Frais commerciaux et Marketing	29 750,45 €
<i>Mises aux couleurs</i>	27 176,02 €
<i>Autres</i>	2 574,43 €
Frais Généraux	564 887,29 €
<i>Informatique et logiciels</i>	16 073,41 €
<i>Véhicules de service et de relève</i>	24 464,74 €
<i>Participation des salariés</i>	46 338,40 €
<i>Quote-part structure centrale</i>	384 510,83 €
<i>Assistance technique</i>	93 499,91 €
Marge	110 532,56 €
Total	1 869 998,21 €



VII. ANNEXES

1. Fréquentation mensuelle sur les navettes

	Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021	Juillet 2021	Août 2021 (du 1er au 29)	Cumul Exercice 3	Ecart Ex 2/Ex 3	Evolution Ex 2/Ex 3
Navettes du pont	4 688								1 295	3 553	16 216	25 207	50 959	-250	-0,49%
Navettes de villages															
La Flotte	53	91	173	120	187	81	193	29	153	179	11	0	1 270	-859	-40%
Loix	344	393	418	356	413	290	451	132	423	523	252	127	4 122	1 193	41%
Saint-Martin de Ré	818	569	381	391	484	529	693	353	780	1 276	2 888	3 355	12 517	-2 061	-14%
Sainte-Marie de Ré	449	330	384	265	469	265	577	282	492	577	105	0	4 195	-471	-10%
Navette des Plages (Rivedoux)											162	649	811	-181	-18%
Navette Estivale Nord/Ans en Ré ↔ St Clément des Baleines											1 205	1 745	2 950	994	51%
Navette Estivale Centre /Circulaire											7 157	12 159	19 316	839	5%
Navette Estivale Sud											1 364	2 296	3 660	3 660	
Total navettes de village	1 664	1 383	1 356	1 132	1 553	1 165	1 914	796	1 848	2 555	13 144	20 331	48 841	3 114	7%
Navette Phare des Baleines	986										3 505	7 629	12 120	-7 602	-39%
TOTAL	7 338	1 383	1 356	1 132	1 553	1 165	1 914	796	3 143	6 108	32 865	53 167	111 920	-4 738	-4%

2. Fréquentation mensuelle du service RespiRé à la Demande par secteur

Secteurs	Du 2 au 30 sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	du 1er au 29 août-21	Cumul Exercice 3	Ecart Ex 2/Ex 3	Evolution Ex 2/Ex 3
<i>Nord</i>	9	0	0	0	0	0	0	0	14	23	19	20	85	54	174%
<i>Centre</i>	24	9	17	24	39	47	59	19					238	91	62%
<i>Sud</i>	83	151	112	136	107	111	133	185	239	249	156	172	1834	820	81%
TOTAL	116	160	129	160	146	158	192	204	253	272	175	192	2 157	965	81%

3. Recettes mensuelles des navettes du pont

€ TTC	Du 2 au 30 sept-20	mai-21	juin-21	juillet 2021	Du 1er au 29 août-21	Cumul Exercice 3	Ecart Ex 2 / Ex 3	Evolution Ex 2 / Ex 3
Pont piéton	3 410,00 €	257,00 €	1 946,00 €	9 485,00 €	13 649,00 €	28 747,00 €	- 4 521,00 €	-14%
Pont vélo			518,00 €	1 284,00 €	2 527,00 €	4 329,00 €	3 865,00 €	833%
TOTAL	3 410,00 €	257,00 €	2 464,00 €	10 769,00 €	16 176,00 €	33 076,00 €	- 656,00 €	-2%

